

coupe, on a précisément la même section de mur qu'en plan.

Selon l'épaisseur des murs, on peut faire varier ces données; dans un mur très épais, l'architecte pourra constituer une sorte d'abri en avant de la porte en donnant une grande profondeur au tableau (E) (fig. 162); mais le plus souvent c'est l'ébrasement qui grandira (F) au profit de l'éclairage de la pièce, et afin de permettre le développement complet des *vantaux* de la porte en menuiserie contre les parois de l'ébrasement.

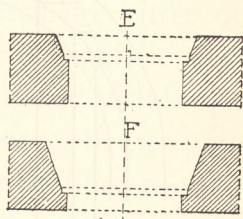


Fig. 162.

Le tableau, la feuillure, l'ébrasement descendent jusqu'au *seuil*; le seuil est ordinairement formé d'une pierre dure, monolithe, parfois de marbre. Souvent il forme marche à l'extérieur; il est utile, en effet, que le seuil de la porte ne soit pas exposé à recevoir les eaux du dehors. Il doit avoir une légère pente pour rejeter au dehors l'eau qui tombe sur la porte (fig. 163).

Souvent une porte est précédée de plusieurs marches extérieures; dans ce cas, ayez toujours un palier en avant du seuil. Si les marches se profilaient immédiatement, sans palier, ce serait très dangereux, à la sortie surtout.

Le seuil n'est pas toujours en relief; mais alors il est nécessaire que le palier, trottoir ou revers qui le précède, comporte une pente efficace pour le rejet des eaux.

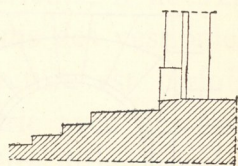


Fig. 163.

Les portes sont à *un vantail* ou à *deux vantaux*. Tout naturellement les portes principales auront deux vantaux, disposition qui permet le service ordinaire par l'ouverture d'un seul vantail, et l'utilisation d'une largeur double par l'ouverture des deux vantaux.